



Date convocation : 21.09.2023

EXTRAIT des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BERRY-AU-BAC

DE_2023_31

Séance du jeudi 28 septembre 2023

Le vingt-huit septembre deux mille vingt-trois à 20 heures 00, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Christine HALLIER, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 2

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Marie-Christine HALLIER, Didier PINCHON, Luc LELONG, Daniela DOUILLET, François RICHE, Hugues MORONI, Dominique GARRÉ, Séverine Mulpas, Sandrine ODELOT, Karrim EL ARKOUBI

Absents représentés : Magali LONGUET représentée par Karrim EL ARKOUBI, Julie PETITJEAN représentée par Marie-Christine HALLIER

Absents excusés : Xavier PRIN, David NEVEUX, Marine DEPARDIEU

Secrétaire de séance : Daniela DOUILLET

Adoption des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service : Eau 2022

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS). Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Le RPQS est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement. (SISPEA)

Après présentation du rapport relatif au service des eaux, le Conseil municipal, à l'unanimité,

***ADOPTE** le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable 2022.

***DÉCIDE** de mettre en ligne le RPQS et sa délibération sur le portail du SISPEA (www.services.eaufrance.fr).

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus,
Pour extrait conforme
Le Maire, Marie-Christine HALLIER

La secrétaire de séance, Daniela DOUILLET